

Procès-verbal du conseil d’administration du 26/02/2021

* *Approbation du PV du 15/01*
* *Suivi des différents projets/financements en cours (direction Norwest, Antenne Norwest, Club Norwest, Mobiwest)*
* *La vie du club (avec entre autres les mesures sanitaires)*
* *Mobiwest : suivi du projet*
* *Représentation des usagers et des proches*
* *La concertation clinique au sujet de situations complexes*
* *CRR : suivi de la réunion de janvier et février*
* *Divers*

**Présents :** invité\*

Osselaer, Niels GF 3 - Club Norwest

Detaille, Sylvie\* Coordinatrice Réseau Norwest

Van Ertvelde, Jan PP

Vandenbussche Michel PP

Lilas Sakai GF 5 des IHP Entre Autres

Fleischman, Benoit Sans Souci

Marsella Stefania MM Calendula

Delhaye, Nathalie\* Directrice Entre Autres

Laurence Saint-Viteux\* Représentante des usagers

Gomes Oriane GF 2 – SPAD Prisme

Martine Vermeylen, GF 1 - l'Uppsy,

**Excusés ou absents:**

Kornreich, Charles GF 4 - CHU Brugmann

Moussa Hassane\* PFCSM

Laurence Corbiau Coordinatrice au Norois-porteur du réseau

Rogiers Anne GF 4 - CHU Brugmann

Radisson, Maxime Champ de la Couronne

1. Approbation dU PV DU 15/01

Le PV est approuvé sauf qu’il faut indiqer que Oriane était présente.

1. Suivi des différents projets/financements en cours (direction Norwest, Antenne Norwest, Club Norwest, Mobiwest)

Poste de direction : 2 candidatures retenues, 1personne sélectionnée mais elle n’a pas pu accepter pour soucis de santé. Niels va relancer l’annonce.

Michel a beaucoup de travail actuellement en lien avec le passage du Norwest en ASBL employeur (Numéro ONSS, médecine du travail, assurances, entretiens d’embauche, signature de contrats, etc.) Sylvie et Niels absorbent également une partie du travail qui sera dédié à la direction, tout comme Jan et Benoît.

Mobiwest : une coordinatrice pour Mobiwest (Jessica) a été engagée par le Norwest. Elle commence le 4 avril. En attendant, Michel ne sait pas à qui s’adresser. Il a 4 téléphones à donner à l’équipe. Anys n’est pas très disponible. Il reste encore une personne à engager via la COCOF, à mi-temps.

Club : 1 psychologue qui commence le 15 mars (4/5ème), 1 pair-aidant (2/3temps), 1 autre A1 (temps plein). Niels rencontre la candidate cet après-midi, qui est bénévole au club depuis plusieurs mois.

Règlement de travail

Un règlement a été écrit par la responsable RH de Sans Souci, Michel souhaitait faire quelques changements.

Page 1 : Sièges d’exploitation : 1) Club :av. Jacques Sermon

2) Mobiwest : ch. De Dieleghem

Proposition validée.

Art 5.1, 5.2 : *Interruption ½ heure de table.*

Pour le club : le temps de midi n’est pas un temps de congé pour l’accueillant/le travailleur. Pour le paramédical, c’est obligatoire pour une journée de plus de 6h de travail.

Proposition retenue : mettre dans le ROI que les travailleurs du club peuvent prendre leur heure de pause plutôt en fin de journée.

Art 8 : *Le personnel chargé de la direction et de la surveillance du travail, remplace la direction de l’entreprise, selon la compétence qui lui a été attribuée. Il est responsable de la bonne marche du travail et de l’observation des conditions de travail en vigueur. En particulier, il est chargé : (…) du fonctionnement normal des machines; en cas de bris ou autre défectuosité, il doit en avertir son chef immédiat*.

Michel et Jan vont trouver une phrase qui soit plus adaptée au fonctionnement du club. Machines => Batiment/infrastructure et appareil…. Personnel chargé de la direction et de la surveillance du travail => coordinateur/rice ?

Art 12.3 : ligne 2-3-10-11.

*Il est défendu aux travailleurs :*

*d’exécuter un autre travail que celui qui lui a été imposé ou d’utiliser ou de mettre en marche une machine qui ne lui a pas été confiée.*

=> d’exécuter d’autres missions pour lequel il a été engagé ;

*d’introduire des personnes étrangères dans l’entreprise sans en avoir demandé l’autorisation*

=> des personnes qui n’ont aucun lien avec les missions de l’institution et en dehors des heures normales d’ouverture.

🡺 Le CA propose de maintenir le règlement de travail actuel proposé par Sans Souci, sauf pour les modifications qui ont été approuvées ci-dessus, et de rédiger un ROI pour Mobiwest et un autre pour le Club.

* Stefania et Niels vont se renseigner sur sa valeur juridiqueAteliers des droits sociaux : permanences mardi matin ou mercredi.
* Niels souhaite élaborer ce ROI avec son équipe et le soumettre ensuite au CA pour validation.

1. La vie du Club (avec entre autres les mesures sanitaires)

L’équipe est déforcée avec l’absence du ¾ temps d’olivia qui est absente jusqu’au 7 mars minimum. Beaucoup de choses à faire, notamment avec les engagements. A la mi-mars, l’équipe devrait déjà être bien renforcée. Grande affluence, beaucoup de nouvelles personnes. Le besoin d’être en lien est de plus en plus en fort, il se ressent fort au club. L’ambiance est agréable.

1. Mobiwest (suivi du projet)

Cfr point plus haut concernant les engagements.

Ils reçoivent pas mal de demandes.

L’ouverture au réseau se fera une fois que l’équipe sera bien claire avec son identité et ses missions.

Michel souhaite avoir un document concernant les missions du Mobiwest. Oriane va lui envoyer un texte reprenant les missions des équipes 2b.

1. REprésentation des usagers et des proches

Il n’y a pas encore eu beaucoup de réponses par rapport au questionnaire qu’on a envoyé. Y a-t-il eu des difficultés pour le diffuser, l’afficher ? Ou faut-il faire une modification ou l’autre… ? Comment atteindre plus de personnes concernées ?

Niels – Club : oublié de l’imprimer et de le présenter au club à cause de la surcharge de travail. Il va s’en occuper prochainement. Laurence va également en parler lors de la réunion des bénévoles.

Entre Autres : il a été imprimé et mis dans le carnet communautaire mais personne n’y a accordé grand intérêt. Il semblerait que le message ne soit pas finalement bien passé et que les gens n’aient pas compris le but du projet (trop d’intermédiaires). Nathalie proposait de faire circuler un PC lors de la journée de vaccination.

Similes : Martine proposer d’insérer quelque chose dans leur newsletter.

SPAD : il a envoyé par mail aux patients et ils vont le faire imprimer pour le proposer à remplir pendant les visites.

1. la concertation clinique au sujet de situations complexes

Sylvie partage différentes informations qu’elle a reçu depuis la date prévue de la rencontre en janvier et son annulation suite à son congé maladie.

* Brusano a reçu un financement pour le projet de CMD (créé au départ des antennes) qui ressemble un peu aux CCC que je souhaitais vous présenter lors de la dernière rencontre (à quelques nuances près). Il est important de se positionner par rapport à ce projet et à ne pas faire la même chose ;
* Réunion avec Hermès+ et avec les autres antennes à ce sujet : si Hermès + a déjà lancé différents projets de concertation dans les quartiers (signaalfunctie), ils ne pensent pas pertinent de travailler à la construction d’un modèle qui pourrait être proposé à différents quartiers. Selon eux, il faut partir du besoin des acteurs de terrain. Les autres antennes seraient plutôt d’avis de faire une sorte d’inventaire des bonnes pratiques pour pouvoir avoir un référentiel commun à présenter aux acteurs de terrain.
* Entre temps, il y a eu un échange avec BRAVVO: ils veulent mettre en place des espaces de concertation entre acteurs concernés par l’accompagnement de personnes souffrant de troubles psychiques (ou présumément) au départ de 3 sites de logements sociaux. Projet en construction et BRAVVO est une grosse institution : ça va prendre du temps. Quel type de collaboration pourrait-on leur proposer ? Ils sont déjà en contact avec le SSM Champ de la Couronne. Sylvie va investiguer le terrain.
* Proposition : travailler à la construction du référentiel commun avec les autres antennes et essayer de s’insérer dans le projet à Laeken, ne fût-ce que comme observateur dans un premier temps pour pouvoir mieux appréhender les besoins. Recontacter aussi les acteurs à Jette qui avaient participé aux concertations initiées par Hermès +. En mai, en fonction des différentes informations qu’on aura compilées, proposer une nouvelle rencontre avec le CA et les SSM.   
  Sylvie va également prendre le temps de rencontrer l’équipe de Prisme pour discuter des besoins ressentis sur le territoire du Norwest en termes de concertations.

1. Retour du CRR

**CPAS -COVID**

L’Arreté Royal du 24 dec 2020 vise à promouvoir le bien-être psychologique des usagers des CPAS et à améliorer l’application des mesures sanitaires de prévention.

La subvention peut être utilisée pour le financement de diverses actions, notamment pour des détachements au départ de services spécialisés en santé mentale.

Retour échanges CRR : cet argent pourrait servir notamment à financer le coaching des intervenant ou un détachement SSM vers les CPAS.

Madame Nemeth a insisté pour que quelque chose se fasse dans les communes où il n’y avait pas de SSM (plusieurs communes du Norwest)

Schaerbeek a contacté le CRR à ce sujet qui a organisé une rencontre avec différents acteurs.

Réflexion des antennes : partir des besoins des CPAS. Les antennes prendront contact avec les différentes CPAS.

Molenbeek : Hermès plus et Norwest vont prendre le premier contact ensemble et voir ce qu’il est possible de faire en fonction des différences de besoins dans les différents quartiers.

Le Norois est prêt à proposer un projet pour la population enfants/ados pour les communes de Berchem, Koekelberg, Ganshoren.

Sylvie va commencer à travailler là-dessus début de semaine prochaine.

**GTF1 – renforcement des soins psychologiques de première ligne – projet INAMI**

En décembre dernier, un protocole d’accord a été conclu entre le gouvernement fédéral et les autorités régionales dans le but de renforcer les soins psychiques dans le cadre de la pandémie. L’idée principale est de renforcer les soins psychologiques de première : pas seulement les psychologues indépendants de première ligne mais l’offre de première ligne en général et attend que les acteurs de terrain formule des propositions par rapport aux besoins ressentis.

Le CRR attend que les antennes jouent un rôle dans ce processus puisque nous faisons le lien avec les acteurs de terrain. Lors de la réunion inter-antennes, il est apparu dans les discussions qu’amener les soins psychologiques dans les services de première ligne (maison médicale, cabinet de médecin, planning…) semblait plus intéressant que de financer des psychologues indépendants (pas assez de supervision, de gage de qualité…). Les antennes vont proposer à leur réseau respectif une consultation par rapport à ce protocole d’accord et feront ensuite le relais vers le CRR.

1. Divers

Pas de divers.

S. D.